

ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanalville@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 1-2024 REUNION DU 25 JANVIER 2024

Objet : Budget Primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq janvier à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Etienne MARGALL, Président de l'ASA, Jacques RONDE, Syndic, faisant office de secrétaire.

Présents : Madame Béatrice BOUZAN, Messieurs François GARCIA, Etienne MARGALL, Jacques RONDE et Marc SIMON Syndics Titulaires, Monsieur Philippe VILANOVA.

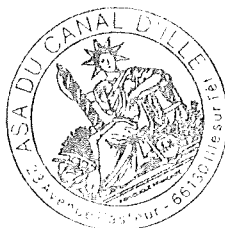
Monsieur Stéphane FRIEDERICK donne pouvoir à Monsieur Etienne MARGALL.

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente le budget primitif 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024 PRESENTE PAR LE PRESIDENT DE L'ASA DU CANAL D'ILLE (en euros)					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Montants	Articles	Dénominations	Montants
6068	Autres matieres	100,00	70388	Autres recettes et rede.	2 210,00
615232	Voies et réseaux	1 360,00	70686	Redevances rôle	124 000,00
6168	Primes d'assurances	1 500,00	6459	Remboursement MSA	
623	Annonces et insertions	200,00			
6281	Concours divers (Cot. ACAV)	1 100,00			
6288	Redevance Union	99 950,00			
635	Taxes foncières	2 500,00			
637	Autre impôts (AE RMC)	18 000,00			
66111	Intérêts d'emprunt	1 500,00			
	TOTAL	126 210,00		TOTAL	126 210,00
STISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Montants	Articles	Dénominations	Montants
1641	Emprunt travaux	0,00	138	Subvention investissement	0,00
	TOTAL	0,00		TOTAL	0,00

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Valide à l'unanimité le budget primitif 2024
- Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.



Le Président,
Etienne MARGALL